



Demande d'autorisation provisoire de travail en visa long séjour

Par **Oliverc**, le **01/07/2017** à **15:18**

Bonjour,

J'aimerais avoir votre avis sur un sujet. Est-il possible pour un étranger titulaire d'un visa de long séjour portant la mention Visiteur, de faire une demande d'autorisation provisoire de travail ou de changer de statut si une entreprise française souhaite le recruter ?

En ne tenant pas compte de la situation de l'emploi en France lorsqu'il s'agit d'un métier en tension.

Merci par avance,
Oliver